



# La Lettre de L'Europe

de Stéphane Le Foll, député européen

S&D

Groupe de l'alliance progressiste des  
**Socialistes & Démocrates**  
au Parlement européen

**BILAN ANNÉE 2011**  
MANDATURE 2009 / 2014

72, BOULEVARD ANATOLE FRANCE – 72000 Le Mans – TÉL. : +33 (0) 2 43 23 79 19

**L'Europe vit au rythme des sommets organisés par la France et l'Allemagne, par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. Une dizaine se sont succédés en un an pour juguler une crise qui ne cesse pourtant de menacer l'équilibre européen.**



© José Lavezzi

La Grèce a été la première victime d'une spirale qui a touché ensuite l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et enfin l'Italie grand pays fondateur de l'Europe. Que dire qui puisse éclairer notre lanterne, débloquent une situation devenue désastreuse pour notre avenir commun et source de tous les risques avec la montée en Europe d'égoïsmes teintés d'accents nationalistes et xénophobes ?

**Aujourd'hui, le Parlement est à pied d'œuvre pour discuter et amender le fameux projet de traité ou accord intergouvernemental du dernier sommet européen. Quels sont l'enjeu et le sens à donner à ce nouvel accord, si il y a accord ?**

Personne ne peut nier la nécessité qu'il y a pour la zone européenne de réduire les déficits publics et la dette de chaque pays. C'est une exigence de l'Allemagne, mais c'est une exigence sans laquelle il ne peut pas y avoir de consolidation des fondements de la zone euro. Mais si ce postulat est vrai, rien ne peut déboucher vers une sortie de crise sans un deuxième volet. L'avenir ne peut pas s'écrire uniquement avec comme seules perspectives l'austérité, la rigueur et les sanctions pour les mauvais élèves.

**L'Europe a besoin de redéfinir son projet. Je l'ai souvent dit, ceci passe par une nouvelle croissance, un soutien à l'investissement productif et aussi le maintien de la solidarité intra-européenne. Nous devons donc nous organiser politiquement et non pas juridiquement en acceptant une gouvernance coordonnée et la mise en place d'outils de politique économique ambitieux.**

L'Allemagne bloque ainsi avec la France deux choix pourtant essentiels. Le premier, c'est de donner enfin à la Banque Centrale Européenne un rôle à l'équivalent de celui des autres banques centrales. Pas plus, pas moins ! Deuxième choix, mettre en place une possibilité claire pour l'Europe de pouvoir emprunter en son nom afin de rembourser la dette des États et investir dans des projets d'avenir. Enfin, et c'est un engagement constant depuis deux ans du Parlement européen, lever de nouvelles ressources pour son budget, via une taxe sur les flux financiers. **Tout ceci est accessible, les Socialistes et Démocrates actuellement portent ce message et j'espère que nous y parviendrons afin que renaisse l'espoir. C'est en tout cas le vœu que je formule pour la nouvelle année.**

# Un budget européen modernisé et en faveur de la croissance

L'Europe traverse un des moments les plus difficiles de son histoire susceptible de mettre en cause, non seulement l'Euro, mais l'ensemble du projet européen. À l'issue de rencontres répétées des chefs d'États et de gouvernement, l'unique solution apportée à la crise qui est d'ordre financière, économique, sociale mais surtout politique, a été d'assainir les finances publiques nationales des États malades, soumettant ainsi les populations à une austérité grandissante. Les Socialistes et Démocrates de toute l'Europe ont critiqué ce choix initié par le couple Sarkozy Merkel, qui aboutirait à la récession, à l'augmentation du chômage, à la régression sociale, à la diminution des recettes fiscales et finalement à une nouvelle crise de la dette... Tous les ingrédients que nous retrouvons aujourd'hui en Grèce, qui peuvent s'étendre à d'autres pays de l'Union.

En l'absence de croissance, le poids de cette crise deviendra de plus en plus insupportable. Les prévisions de croissance de la Commission européenne pour l'année prochaine laissent en effet craindre une récession. Elle n'épargnerait personne, y compris les pays en meilleure santé qui, à l'image de l'Allemagne, pourraient voir leurs exportations régresser avec leurs partenaires plus endettés. Aucun état, aussi riche soit-il, ne pourra se sauver seul.

**Pour s'en sortir, l'Europe doit repenser son projet politique.** Des efforts doivent certes être entrepris au niveau des États membres pour mieux maîtriser les finances publiques, mais l'Union doit simultanément adopter un ambitieux plan de relance européen pour éviter la récession, comme l'a préconisé la commission spéciale du Parlement européen (rapport Salvador Garriga Polledo) « sur les défis



politiques et les ressources budgétaires pour l'Union européenne durable pour l'après 2013 », et à laquelle j'ai participé. Cela passe en partie par la mobilisation du budget européen. Pour bien appréhender ce budget, faisons quelques rappels :

**Le budget européen n'est pas très important :** il dépasse légèrement les 1 % de la richesse européenne et s'élève à environ **140 milliards d'euros** (moins que le déficit du budget français en 2010).

**Son niveau de ses ressources est décidé par les États membres, c'est-à-dire par les chefs d'État et de gouvernement.**

**Son financement est assuré à 85 % par des ressources collectées par chaque État sur le Revenu National Brut et la TVA.** Ces contributions nationales posent le problème des soldes nets, chacun des États ayant tendance à comparer ce qu'il reçoit de budget de l'Union par rapport à ce qu'il y verse.

**Il est donc urgent de remplacer les contributions nationales actuelles par des ressources véritablement européennes, notamment en créant une Taxe sur les Transactions Financières. Cette taxe revêt un triple intérêt. D'abord, elle permettrait de lever des moyens importants ; fixée à 0,05 %, elle ne générerait pas loin de 200 milliards d'euros, bien plus que le budget actuel.**

Elle aiderait ensuite à sortir de la problématique des soldes nets, en réduisant la contribution des États membres, ce qui leur offrirait simultanément des ressources pour mieux équilibrer leurs finances publiques nationales mises à mal par la crise. Enfin, elle dégagerait des moyens nouveaux, en plus d'emprunts possibles auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – l'Union n'étant pas endettée – pour investir dans des infrastructures d'intérêt communautaire dans des domaines comme l'énergie (efficacité énergétique, énergies renouvelables), les transports... Il ne s'agirait plus seulement de boucher les trous mais de construire la croissance et créer des emplois pour demain, dans une Europe solidaire. À l'écoute du Parlement européen, la Commission a très récemment émis des propositions allant dans ce sens. La balle est maintenant dans le camp des États membres dont certains – l'Angleterre en tête, en raison de sa situation de première place financière du monde – se montrent déjà réticents à l'idée de taxer la finance, pourtant largement responsable de la crise que nous vivons.

© José Lavezzi





© José Lavezzi

# Paquet Qualité des produits agricoles

**Fin 2010, la Commission a proposé de modifier la législation européenne sur la qualité des produits agricoles et alimentaires. L'objectif vise à la fois à aider les producteurs à mieux faire connaître leurs produits, à améliorer la compétitivité, et à garantir des informations aux consommateurs. Le paquet Qualité comprend deux propositions de règlement: celle relative aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles (Appellation d'Origine Protégée: AOP; Indication Géographique Protégées: IGP; Spécialités Traditionnelles Garanties: STG), et celle concernant les normes de commercialisation applicables aux produits agricoles. La Commission envisage d'améliorer la législation existante et de la simplifier.**

En réponse aux textes de la Commission, le Parlement européen qui examine ces propositions en procédure de codécision, a produit deux rapports de Mme Iratxe Garcia Perez (Socialiste et Démocrate espagnole). En raison de l'importance des aspects qualité et de leur intérêt pour le développement des territoires, j'ai très activement participé au contenu de ce travail législatif, en collaborant très étroitement avec la Fédération des labels, IGP/AOC et STG et les associations nationales et européennes d'élevage de volailles, incluant la défense des intérêts de la volaille sarthoise de Loué.

**Les deux rapports ont été votés en commission agricole en juillet dernier. Ils sont sur le point d'être inscrits en session plénière pour une première lecture. Quelques avancées significatives ont été apportées par le Parlement sur les aspects suivants:**

**Rapport système de qualité:** Il ouvre la possibilité de réserver la dénomination STG à des produits bruts comme les « veaux sous la mère », il définit des mentions de qualité telles que « montagne » (produits de montagne), il intègre dans les cahiers des charges des spécifications environnementales ou de bien-être animal, il renforce le rôle des groupements de producteurs dans la gestion de la qualité, la protection et la gestion économique des volumes de production, il protège les AOP IGP lorsque les produits sont utilisés comme ingrédients.

**Rapport normes de commercialisation:** Il admet que les États membres adoptent ou maintiennent des dispositions nationales qui sont importantes pour certains produits, il stipule que les conditions d'application et du contrôle de la conformité ne doivent pas réduire la qualité des produits européens, il ajoute les œufs, qui avaient été oubliés du champ d'application du règlement...

Dans les négociations en cours avec le Conseil, le Parlement peut encore préciser des aspects comme l'obligation d'apposer un logo des signes de qualité, d'indiquer le lieu de production agricole, le devenir des contrôles de mentions facultatives comme en volaille de chair.

# Un Paquet Lait

## certes nécessaire mais très insuffisant

Il y a un an, la Commission européenne mettait sur la table des propositions réglementaires sur le lait pour faire suite à la crise du secteur de 2009, afin de stabiliser le marché, le revenu des producteurs et d'améliorer la transparence. Le texte de la Commission prévoit trois types de propositions :

**Le renforcement des pouvoirs de négociation des producteurs face à leurs acheteurs**, les entreprises de transformation (hors coopératives), par leur regroupement au sein d'organisations de producteurs.

**La faculté pour chaque État d'engager une politique de contractualisation**, les organisations de producteurs pouvant recourir à des contrats écrits avec les transformateurs, et en précisant des clauses minimales comme le prix, les volumes livrés et la durée de l'engagement.

**L'amélioration de la transparence par une meilleure connaissance du marché** et la prise en compte des interprofessions dans des domaines comme la qualité, la recherche, les méthodes de développement.

La commission agricole du Parlement européen a exprimé ses positions sur ces différents sujets dans le rapport du Britannique James Nicholson (ECR conservateur). Au départ, une majorité de la commission agricole s'est montrée opposée à tout ce qui pouvait contraindre le marché, mais par notre action, les intérêts des producteurs ont été mieux pris en compte avec trois points essentiels.

**1. Faciliter le regroupement des producteurs pour mieux débattre des conditions de ventes de leur lait avec la transformation**, et ceci en dérogeant aux règles de la concurrence qui restreignent ou interdisent les concentrations.

**2. Soutenir l'approche de la contractualisation en l'assortissant de conditions :** rendre les contrats obligatoires dans tous les États membres, avec un prix du lait pour une durée minimale d'un an, pour que les quelques mécanismes d'intervention encore existants puissent produire leurs effets ; la possibilité de maîtriser les volumes dans les zones où il existe des produits laitiers d'appellation.

**3. Disposer d'outils permettant d'avoir une connaissance précise des marchés (des volumes de transaction, stocks, importations...) et de leurs évolutions.**

Les députés ont aussi demandé à la Commission d'harmoniser la définition des coopératives dont le contenu diffère beaucoup d'un pays à l'autre. Elles représentent plus de 50 % de la collecte. La Commission les a exclues du champ d'application de ses propositions, considérant que leurs spécificités les distinguaient des autres entreprises de transformation et produisaient des effets équivalents à ceux de la contractualisation pour leurs adhérents. Ce qui n'est pas toujours avéré.

Les débats sont difficiles au Conseil car la France est pratiquement la seule à vouloir de la contractualisation qu'elle a voulu imposer à l'échelle européenne. Elle a déjà commencé à mettre en place des contrats sur son territoire, avec des résultats catastrophiques pour les producteurs... Pourtant, son ministre Bruno Lemaire n'avait-il pas dit que les contrats étaient bien mieux que les quotas... **Une chose est sûre, un nouvel accord pourra au mieux soulager certaines situations, mais il ne prémunira pas les producteurs contre une éventuelle nouvelle crise. Pour les producteurs, les contrats ne remplaceront jamais les quotas dont l'abandon a été décidé sous la présidence française de l'Union en 2008. Le problème est qu'en signant leur suppression rien d'autre n'a été proposé.**

# Le Parlement européen réagit aux orientations de la Commission

**Le devenir de la PAC continue à nourrir les débats du Parlement européen. En juin dernier, les députés ont adopté le rapport Dess (PPE allemand) sur la communication de la Commission. Le Parlement européen reconnaît la nécessité de réformer la PAC pour prendre en compte la nouvelle réalité agricole de l'Union, l'actuel contexte international et les défis alimentaires et environnementaux. Il considère pour cela que la PAC doit être forte et durable, dotée de moyens financiers correspondant au moins au montant du budget de 2013. Il s'oppose à toute forme de renationalisation de cette politique et défend l'idée qu'elle reste commune, afin de répondre aux besoins de toutes les formes d'agriculture. Cette réforme doit repenser fondamentalement la PAC.**

## **Cela passe d'abord par une redéfinition de ses objectifs :**

**L'objectif alimentaire :** la vocation de la PAC est en priorité de nourrir 500 millions d'Européens en quantité, en qualité, en diversité suffisante et à un prix accessible. En outre, l'Union doit, à l'aide de sa politique agricole, participer à un meilleur équilibre alimentaire du monde.

**L'objectif environnemental :** l'enjeu est de produire suffisamment mais en gérant mieux les ressources disponibles (sol, air, eau, biodiversité). Il est aussi d'intégrer le défi du réchauffement climatique.

**L'objectif territorial :** la PAC doit permettre une valorisation de l'ensemble des ressources des territoires et participer à l'emploi, par la production de nouveaux biens (énergies renouvelables, agro-matériaux extraits de la biomasse) et de services (tourisme, nouveaux métiers de l'environnement).

Les moyens de mise en œuvre de cette nouvelle PAC sont de trois types :

## **Les paiements directs :**

**Le Parlement européen estime que les paiements directs doivent contribuer au revenu agricole mais aussi rémunérer les biens publics fournis à la société.** Sur l'utilisation de ces aides sur laquelle le groupe des Socialistes a bataillé depuis des années, quelques succès notoires ont été enregistrés.

En premier lieu, ces aides ne pourront être accordées qu'à des agriculteurs actifs, excluant donc la reine d'Angleterre.

En second lieu, ces aides devront être réparties équitablement et tournées vers l'environnement. Nous relevons plusieurs avancées : l'abandon des aides proportionnelles aux rendements des sols, une convergence à l'hectare du niveau des aides de base ; un système de dégressivité selon la taille des exploitations et prenant en compte l'emploi ; la mise en place d'un régime particulier pour de petits agriculteurs. Pour l'environnement, une partie des aides sera utilisée pour encourager les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles liées à des systèmes de production plus durables. C'est « le verdissement » des aides.

En troisième lieu, une partie des aides pourra rester couplée à certaines productions de territoires fragiles, afin de ne pas les faire disparaître (vaches allaitantes, petites productions végétales).

**Enfin, le Parlement a demandé qu'un soutien spécifique soit apporté à l'élevage pour que celui-ci puisse faire face au surenchérissement du coût de l'alimentation animale (promotion des systèmes herbagers, à la culture des protéagineux).**



© José Lavezzi

### **Les marchés agricoles :**

**Un autre acquis important pour les Socialistes est celui d'une régulation des marchés agricoles, pour faire face à la volatilité des prix, susceptible d'affecter les revenus agricoles et l'approvisionnement des consommateurs.** Les agriculteurs doivent donc pouvoir tirer le gros de leur revenu de la vente de leur production. Parmi les outils de cette régulation, le Parlement européen a proposé : des filets de sécurité généralisables à toutes les filières de production ; du stockage public et privé ; des instruments de gestion de l'offre ; une réserve budgétaire ; le renforcement du pouvoir de négociation des producteurs vis-à-vis des autres opérateurs économiques ; des mesures de lutte contre la spéculation des matières premières agricoles ; des mesures de prévention des risques. Sur un plan plus sectoriel, les eurodéputés ont prolongé le régime actuel du sucre, apporté plus de stabilité dans le secteur du lait, et maintenu des droits de plantations dans le secteur viticole au-delà de 2015.

### **Le développement rural :**

**Cette politique de développement rural doit permettre de valoriser le potentiel naturel et humain, l'emploi, la qualité de vie des zones rurales, par l'amélioration de la compétitivité des performances environnementales et de la cohésion des territoires.** Cela suppose la disponibilité d'une véritable boîte à outils permettant la modernisation des exploitations agricoles et sylvicoles en allant vers plus de durabilité, la diffusion des systèmes de connaissances et d'innovation, les échanges de bonnes pratiques, la recherche, l'investissement dans des infrastructures collectives liées à l'environnement et la politique de qualité (vente directe, promotion des produits), la diversification des activités (énergies renouvelables, agro-matériaux...). Un accent particulier a été porté au problème du renouvellement des générations et sur la nécessité de réaménager la politique actuelle d'installation. Le soutien aux zones défavorisées doit être maintenu et son efficacité accrue. **Enfin, le Parlement européen entend promouvoir l'initiative LEADER qui, par sa démarche de partenariat, associe tous les acteurs à l'élaboration de projets de développement pour chaque territoire.**

**À travers le rapport Dess voté en juin dernier, le Parlement européen a surtout cherché à influencer la Commission européenne en train de préparer ses textes sur la prochaine réforme. Une nouveauté : le Parlement et le Conseil des Ministres de l'agriculture travailleront avec la nouvelle procédure dite de codécision pour que la nouvelle PAC entre en vigueur en 2014.**

Ma lettre électronique est une information hebdomadaire sur mon activité au Parlement. Vous pouvez la retrouver sur mon site, [www.lefoll.net](http://www.lefoll.net). Pour tous ceux qui souhaitent la recevoir directement dans leur courriel, inscrivez-vous et faites inscrire vos amis, à l'adresse suivante :

<http://www.lefoll.net/le-depute/inscription-a-la-lettre.html>



## Ma présence en région, en France et en Europe

- 1er juillet 2010** Rencontre avec le GAL ADREPES (banlieue sud de Lisbonne) / Le Mans
- 31 juillet 2010** Université d'été de l'Innovation Rurale / Marciac (32)
- 3 septembre 2010** Assises paysannes sur la PAC (Confédération Paysanne) / Rennes
- 16 septembre 2010** Débat sur le rapport Agriculture-Climat avec Jo Leinen, député européen / Le Mans
- 5 octobre 2010** Colloque sur l'agriculture de conservation des sols / Madrid
- 10 octobre 2010** Foire agricole « sommet de l'élevage » de la région Auvergne / Clermont-Ferrand
- 25 octobre 2010** Conférence « régulation des marchés agricoles » université Gembloux (Belgique)
- 29 octobre 2010** Intervention sur la PAC, Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA) / Angers
- 3 novembre 2010** Rencontre avec l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) / Paris
- 16 novembre 2010** Commission agricole du Parlement européen à Budapest
- 29 novembre 2010** Colloque fédération nationale des CUMA et des SCOP / Paris
- 20 janvier 2011** Réunion PAC avec organisations agricoles du Languedoc-Roussillon / Montpellier
- 28 janvier 2011** Rencontre « les agriculteurs face au défi alimentaire » / Poitiers
- 9 février 2011** Colloque « la cohésion sociale et l'après PAC » / Limoges
- 18 février 2011** Assemblée générale de la FDSEA de Vendée / Les Herbiers
- 24 février 2011** Visite et rencontres au Salon de l'agriculture Porte de Versailles / Paris
- 4 mars 2011** Congrès départemental de la FDSEA de la Sarthe / Spay
- 19 mars 2011** Colloque « l'eau au top niveau », université du Maine / Le Mans
- 1er avril 2011** Congrès de France Nature Environnement / Marseille
- 14 avril 2011** Congrès national de la Confédération Paysanne / Lille
- 6 mai 2011** Invitation aux journées européennes du patrimoine / Bouchemaine (49)
- 14 mai 2011** Ferme ouverte ADEAS-CIVAM 72 / Saint-Corneille (72)
- 20 mai 2011** Rencontre avec Olivier Berthe, président Restos du Cœur sur le PEAD / Le Mans
- 27 mai 2011** Conférence, coopérative Terrena, « Protéines: les grandes manœuvres » / Poitiers
- 17 juin 2011** Visite de ferme avec un responsable national de l'APLI / La Chapelle d'Andaine (61)
- 20 juin 2011** Premières rencontres du journalisme européen de proximité, Euradionantes / Nantes
- 1er juillet 2011** Assemblée générale des COOP du Grand Ouest / Rennes
- 2 juillet 2011** Rencontre avec la Filière Bois, Université Populaire Rurale / Contres (41)
- 17 septembre 2011** Visites des comices agricoles de St-Calais et Château du Loir (72)
- 7 octobre 2011** Université de la Fédération Française des Maisons de l'Europe / Caen
- 24 novembre 2011** Colloque Fédération Nationale d'Agriculture Bio « Osons le bio » / Paris
- 25 novembre 2011** Chambre d'Agriculture de la Sarthe, intervention sur la PAC / Le Mans
- 2 décembre 2011** Intervention devant la presse nationale agricole / Paris
- 8 décembre 2011** Rencontre régionale sur l'agriculture / Varades (44)
- 14 décembre 2011** Visite parrainée Maison de l'Europe du Mans / Strasbourg